



Pirate

Le piratage scientifique.
Un exemple concernant les travaux de recherche de l'ambre avec le sujet de thèse du **Rituel funéraire ambré romain.**



Et ...
Justice

Découvrant le site Internet Ambre.jaune qui raconte TOUT SUR L'AMBRE, des étudiants joueurs, manipulateurs, et indéliçats ont demandé des rédactions sur des sujets pointus pour les intégrer (ni vu ni connu) dans leurs travaux de thèses. L'appropriation frauduleuse est à l'origine de ce document où les vrais rédacteurs piratés sont fustigés par les maîtres de stages... Et pendant ce temps l'étudiant bafouille ses mensonges...

Ce document n'est pas un dévouement d'auteur lésé d'une rétribution financière pour un texte piraté (note : les travaux sont donnés gracieusement), ce dossier est une réponse aux menaces des équipes de recherche pour attester la paternité des rédactions...

Pour finaliser leur docte diplôme (master), des étudiants de dernier cycle (manipulateurs, menteurs, assistés, voleurs et joueurs malhonnêtes) sollicitent au dernier moment des expertises extérieures de spécialistes pour aller au plus simple leur permettant d'écrire vite et sans effort leurs travaux de recherche ensuite soumis à l'autorité suprême des directeurs de mémoire.

Bon, sur le fond, libre à eux de travailler de cette façon... MAIS, la chose vraiment indigeste est d'entendre les docteurs responsables des affaires culturelles et funéraires pontificales, les directeurs des laboratoires vous attaquer de toute part pour plagia, diffusions de travaux universitaires **alors que ce sont rigoureusement vos rédactions!** S'appropriant VOS expertises, les étudiants ne citent pas leurs sources ??? Tient donc, croyant que la duperie sera inconnue ??? Les étudiants voudraient-ils nous faire croire qu'avant leur soutenance de thèse ils auraient balancé leurs rédactions sur le web ? Nous marchons sur la tête ! **Les directeurs de thèse sont-ils imbéciles ce point ?** La chose est tellement énorme que je me pose la question de savoir si les correcteurs ne seraient pas des joueurs de connivence...

Voici les adresses e-mail des protagonistes autour du sujet de l'ambre et du rituel funéraire romain.

martine.regert@culture.gouv.fr,
perla@dcci.unipi.it,
d.castex@anthropologie.u-bordeaux1.fr,
marine_lamoliatte@hotmail.com,
chapoulie@u-bordeaux3.fr
thibaut.deviese@free.fr

Quel est le contexte qui accompagne le : Rituel funéraire ambré romain ?

Les correspondances présentées dans ce document ont été échangées du 23 au 26 septembre 2006. Les rédactions témoignent d'une certaine ébullition des esprits. Pour éviter les critiques du non respect des écrits des auteurs, les adresses électroniques e-mail sont publiées. Ainsi chacun pourra correspondre avec les protagonistes pour approfondir toute notion qu'il trouverait utile.

Le contexte

Le Mag-AMP, (*Magazine Ambre Miel Paléontologique*) qui anime le site Ambre.jaune a pour objectif de proposer gracieusement aux internautes une base de travail à la description constamment révisée des oléorésines fossiles. Le Mag-AMP est ainsi un corpus ouvert à tous, amateurs ou professionnels, quelle que soit leur formation. Les participants présentent librement leurs travaux et garantissant évidemment qu'ils sont propriétaires des droits d'exploitation des découvertes exposées. Les présentations au Mag-AMP, (magazine gratuit), ne donne droit à aucune rétribution (droit d'auteur). La diffusion des articles au Mag-AMP vaut pour l'acceptation complète de ces règles. Le Mag-AMP n'a donc aucun but lucratif. Et cet outil de communication a pour objectif ultime de renforcer une synergie des connaissances en proposant à chacun d'ajouter librement et gratuitement une pierre à l'édifice d'un dossier.

Préambule

Certains docteurs accusent les auteurs du site Ambre.jaune de voler des recherches universitaires alors mêmes que celles-ci n'ont encore jamais été publiées !!! Comment de telles prouesses sont-elles possibles ? Comment diable peut-on énumérer des découvertes "futures" ???

La quatrième dimension qui octroie le voyage dans le temps est-elle accessible aux auteurs du site Ambre.jaune ???

Une armada de chercheurs et scientifiques accoure déjà pour commenter la chose ! **Chacun crie au scandale et, justice doit être faite !** Le dossier prend immédiatement de l'ampleur et les alertes sont envoyées aux instances juridiques ! Chaque membre pourchasse la sorcière ambrée !

Au pays des catacombes et des souterrains tous cherchent la ou (les) lumière(s) ! Que se passe t-il ? Pourquoi tout ce tumulte autour des tombes romaines ?

La sorcière ambrée est elle malintentionnée ? Les rédactions proposées dans le Mag-AMP sont-elles venimeuses et chapardées ? Quoi qu'il en soit, les sorcières sont mauvaises et l'une d'elle doit être sacrifiée, lancée à l'opprobre public ! (Rires). Oui, mieux vaut tourner la chose en dérision; mais, cher lecteur, le sujet est sérieux ! Très sérieux !

Il semblerait que certains chercheurs s'approprient des textes «exogènes» (sur le Web) pour construire leurs "bidonacées".

Tel que nous l'avons déjà expliqué sur le site Ambre.jaune, les "bidonacées" sont des œuvres de scientifiques, (qui, succombant à la tentation des résultats faciles et bien notés), fabriquent des faits, manipulent leurs sujets et trafiquent les vérités... Le terme générique de "bidonacée" est ainsi donné à ces contrefaçons que des personnes habiles et mal intentionnées souhaitent diffuser dans leurs publications ! Pour une personne suffisamment habile, fabriquer une "bidonacée" pour avoir un record, une exclusivité ou même un diplôme (type Master 1) en franchissant le contrôle des pairs -qui peuvent être de connivence- est un jeu d'enfant.

Le piège de l'ambre étant ce qu'il est, un me matière bien collante, nous vous livrons ici le juste reflet d'une capture : une belle inclusion de scientifique ! La situation est celle où des chercheurs condamnent des auteurs du web alors qu'ils sont en fait piratés par les étudiants de thèse. L'histoire incroyable se passe dans les doctes équipes de l'archéologie sacrée ! Un monde souterrain et obscur où l'outil informatique n'est pas maîtrisé, rires ! (Vous comprendrez pourquoi en lisant ce dossier).

L'objectif de ce document est de prouver que l'équipe éditoriale du site Ambre.Jaune (respectueuse de ses objectifs initiaux), PROPRIETAIRE DE SES REDACTIONS ORIGINALES a le droit de disposer de son travail, (fût-il volé et inséré dans une thèse).

Correspondance de Dominique Castex, lundi 25 septembre 2006 15:20.

Monsieur Geirnaert,

En tant que co-responsable scientifique de la fouille et des vestiges découverts dans la catacombe des Saints-Pierre-et-Marcellin à Rome (en association avec la Commission Pontificale de l'Archéologie Sacrée, L'École Française de Rome et l'Inrap) je suis fort étonnée pour ne pas dire « choquée » des libertés que vous avez prises avec les informations qui vous ont été communiquées par Madame Lamoliatte.

Elle a eu certes la maladresse de vous faire part de certains résultats tout à fait confidentiels (son Master 1 est en quelque sorte une copie d'examen qui ne doit pas être déposée dans le domaine public, qui plus est sans autorisation de ses directeurs de mémoire) mais c'était avant tout dans le but d'échanger des informations; il me semble qu'en aucun cas (cf. vos récents messages) elle n'a manifesté le souhait de les voir publiés sur votre site (dans la première page de votre dossier est pourtant clairement exprimé « ...partager une information en respect avec le droit des auteurs »).

J'ai été tenue informée des messages que vous a adressé T. Devièse. Je ne reprendrai pas les arguments qu'il a développés et avec lesquels je suis entièrement d'accord. Je tiens toutefois à ajouter que nous ne sommes bien évidemment pas contre la diffusion des informations scientifiques auprès du public mais encore faut il que les résultats transmis soient, d'une part définitivement validés (de nouvelles analyses sont en cours) et, d'autre part, soumis par l'intermédiaire de publications, au jugement de personnes compétentes.

Votre article actuel (sans aucune citation des institutions impliquées, sans références scientifiques précises et somme toute assez superficiel) à donc toutes les chances de nuire au bon déroulement de ces recherches (en cours!!!).

Je vous demande donc le retrait rapide et définitif de ces informations.

En espérant que ce problème puisse être résolu dans les plus brefs délais sans qu'il soit nécessaire de faire appel à une intervention juridique de la part du CNRS.

Dominique Castex

Dominique CASTEX

d.castex@anthropologie.u-bordeaux1.fr

UMR 5199 PACEA du CNRS. Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé,

(Université Bordeaux 1, Avenue des Facultés - 33405 TALENCE cedex)

tél. : 05 40 00 25 55 (+ 33 5 40 00 55)

fax : 05 40 00 25 45 (+ 33 5 40 00 25 45)

Réponse de l'équipe éditoriale du site Ambre.jaune :

Bonjour, Madame Castex ,

Pour éviter d'être pris en défaut (comme cela semble être le cas depuis hier, le 25/09/06 !!!!), je conserve l'intégralité des correspondances e-mail qui sont adressées au site Ambre.jaune.

Ces pièces, toutes ces pièces, sont à votre disposition !!!

Vos critiques, vos remarques, comme celles de vos confrères, sont si extraordinaires, que cela pourrait faire croire à un assaut prémédité !

Et si l'histoire d'ailleurs n'était pas celle d'une seule personne mais de plusieurs unités mal intentionnées ? Et si toutes ces attaques avaient été prévues de longue date ? Un tel tir croisé, vos attaques tout azimuts ne peuvent que surprendre ! C'est "Pearl Harbor" sur le site Ambre.jaune ?

Mais, une chose à la fois. Commençons en répondant à votre message.

1 Citation :

"...je suis fort étonnée pour ne pas dire «choquée» des libertés que vous avez prises"

1 Réponse :

Et moi donc Madame ! POUVEZ- VOUS SEULEMENT IMAGINER ?!

Madame, j'ai pris la « LIBERTE » de préciser, d'entrée de jeu, que le site Ambre.jaune n'était pas un "self service informatique" où chacun (diplôme ou cartable en main) vient manger les mets qu'il souhaite (sans la moindre contrepartie !) Le procédé est tellement facile ! Soyons sérieux ! Pour des scolaires, en primaire, nous pourrions comprendre !

Nos deux premiers messages adressés à madame Lamoliatte étaient explicites :

E.G. : "Bonjour Madame Lamoliatte,

Oui, j'ai bien des réponses de principes à vous donner, ...

... Madame, souhaiteriez-vous une collaboration ?"

Le lendemain,...

Oui, le lendemain, tandis que madame Lamoliatte me sollicitais (alors même que je ne connaissais pas le contenu du dossier !!!! et que je manquais de temps), j'ai explicitement répondu :

E.G. : "Manquant de temps, je vais être bref sur ma rédaction, mais, je travaille à fouiller mes documents. ...

... Ce que je vous propose c'est une aide gracieuse de ma part, une aide sans réserve à la condition impérative que vous me permettiez ensuite de parler du sujet (sans visée commerciale) sur mon site Internet. Qu'en pensez-vous ?"

Alors, simple échange de correspondances entre "passionnés" de l'ambre ?

Selon vous : "Elle a eu certes la **maladresse** de me faire part de certains résultats"...

Heu ! Maladresse ? NON !!!!

Madame Lamoliatte a expressément souhaité des renseignements rédigés (donc un travail plus conséquent qu'une bibliographie) pour AMELIORER son mémoire. Et, pour preuve, après avoir donné la bibliographie utile pour le sujet, voici ses propos :

"... Si j'ai pris contact avec vous, c'est que .../... et je pense que l'ambre a une forte connotation symbolique dans les pratiques funéraires, que vous pourriez peut être m'expliquer...?"

Je vous remercie de votre aide, qui me fait avancer plus rapidement dans mes recherches, car je vous avoue que je n'ai plus beaucoup de temps pour écrire mon mémoire, il ne me reste qu'un mois... "

Madame Castex, êtes-vous encore « choquée » ? Oui ? Par qui ? Qui rédige quoi et pour qui ? Me concernant, moi, Eric Geirnaert, je suis et reste TRES « choqué » ! Les foudres tombent sur qui ? Pourquoi ?

Les foudres du CNRS ?

Tient, c'est étrange mes collaborations antérieures avec l'institution n'ont jamais déclenché de telles polémiques. Que se passe t-il alors ?

Plusieurs personnes (vos collègues ?) attaquent l'équipe éditoriale du site Ambre.jaune ???

Madame, je vous laisse présenter le dossier aux instances compétentes, et, me concernant, je fais de même !

(Note : Mes collaborateurs et moi allons répondre à chaque critiques !

Nous allons composer un compte rendu exhaustif que nous présenterons sur le web ! Nous souhaitons montrer à notre lectorat notre désintéressement ainsi que notre abnégation à diffuser des informations de qualité pour permettre à qui le souhaite de progresser dans la connaissance.

2 Citation :

(... son Master 1 est en quelque sorte une copie d'examen qui ne doit pas être déposée dans le domaine public, qui plus est sans autorisation de ses directeurs de mémoire)

2 Réponse :

J'espère quand même que madame Lamoliatte n'a pas osé recopier, tel quel, nos rédactions dans son mémoire !!! **Nos expertises auraient-elles été recopiées ?**

Son Master 1 serait déposé dans le domaine public !?

Rassurez moi, nous parlons bien de la même chose ! C'est bien notre rédaction qui est publiée dans notre MAG-AMP ! Et, nos rédactions seraient celles du Master 1 ?

Madame Lamoliatte **nous a sollicité par des questions (et non par des rédactions, c'est évident)** ! Nous avons répondu, nous avons rédigé à partir de nos connaissances une synthèse (notre synthèse) sans doute perfectible.

Si nous sommes propriétaire de la rédaction de quelques passages du Master 1, alors, madame Lamoliatte a-t-elle remercié l'équipe du site Ambre.jaune dans son mémoire (rédaction + conseils = remerciements dans les dernières page du Master).

Citation : "**qui plus est, sans autorisation de ses directeurs de mémoire**"

Heu, oui, là, c'est surtout son problème !

Nous ne sommes pas sensés connaître les méthodes et préceptes de travail de madame Lamoliatte ! Connaissez-vous celles de nos membres, dans leurs corps respectifs de métier ?

Madame Castex, restons sérieux ! Et si nous avons bonne mémoire (après la relecture attentive de la correspondance), -et, nous l'avons-, Madame Lamoliatte n'a jamais évoqué l'existence de personnes "responsables". Madame Lamoliatte s'est présentée à l'équipe éditoriale du site Ambre.jaune comme la seule personne impliquée. Alors qui manipule qui ?

3 Citation :

Je tiens toutefois à ajouter que nous ne sommes bien évidemment pas contre la diffusion des informations scientifiques auprès du public mais encore faut il que les résultats transmis soient, d'une part définitivement validés (de nouvelles analyses sont en cours) et, d'autre part, soumis par l'intermédiaire de publications, au jugement de personnes compétentes.

3 Réponse :

La diffusion des informations scientifiques au public ? Oui !

C'est d'ailleurs la raison de notre implication sur le web.

"encore faut il que les résultats transmis soient, d'une part définitivement validés... au jugement de personnes compétentes."

Oui, entièrement d'accord !!!

Compétentes ? Oui, surtout !!!

C'est pourquoi, moi et mes collègues avons orienté madame Lamoliatte vers plusieurs pistes de recherches :

- Existe t-il seulement une paillette percée en son centre ?
- Nombre de fils métalliques ?
- Largeur, longueur du fil ?
- Electrum oui - non ?
- Présence de parfums, d'onguents et de colles ?
- Couleur de la chevelure ?
- Sexe des personnes associées aux paillettes d'ambres ?
- Couleurs et variété formes des ambres (classement) ?
- Forme des paillettes : rondes, triangles, travaillées ou brutes ?
- Dimension nombre des paillettes et poids du lot total (qui peut correspondre à une mesure) ?
- Proportion de corps associés à des perles ? Tous les corps ?
- Lieu de découverte des paillettes (par rapport au corps) ?
au niveau de la tête, ceinture, dans un tissu, dans un coffre ?

Et, moi, Eric Geirnaert, j'ai également expliqué comment on pouvait exploiter la couleur (rouge foncé) des échantillons bruts comme un traceur temporel intéressant permettant de restituer des informations archéologiques locales. J'ai rédigé ce propos de la façon suivante :

- E.G. : "L'analyse de la couleur originelle des échantillons permet, donc dans une certaine mesure, de discuter la notion funéraire et - ou 'cosmétique' et moins ornementale des échantillons".

Alors, merci qui ? Ah, aucun merci pour notre aide n'apparaît dans son Master ? ... Non ? C'est juste pour "mémoire" ! (Sans commentaire).

"(de nouvelles analyses sont en cours)"

Oui, forcément ! ... Dans le document, je précise bien, dernière ligne : "Laissons aux chercheurs le temps nécessaire pour résoudre ces énigmes passionnantes !"

4 Citation :

Votre article actuel (sans aucune citation des institutions impliquées, sans références scientifiques précises et somme toute assez superficiel) ...

4 Réponse :

Oui, le Mag-AMP n'est évidemment pas au niveau du Master 1 ! N'oublions pas que notre lectorat est large (et peut-être également différent ?)

Et, Madame, Castex, tel qu'il est écrit en première page de chaque dossier : le MAG-amp est ouvert ! Madame, si vous souhaitiez compléter quelques sujets (en ajoutant des "améliorations"?), des citations, dans la limite de nos disponibilités, nous accorderont une écoute attentive à vos propos.

Oui, Madame, au fait, pourquoi nous solliciter si nous sommes « superficiels » ?

Madame, si la qualité générale de nos documents est à ce point insuffisante; (nous l'admettons, c'est vrai, c'est insupportable !!!) il est toujours loisible de développer vos propres passerelles de communications. Et, quelles sont-elles ?

Ainsi, soyons fous : au diable le manque de temps et/ou de budget !!!

Faites comme nous ! Faites ce travail complémentaire en plus de votre métier !

Sur des espaces gratuits du web ! Chez-nous tout est gratuit même l'hébergement. Alors, Madame Castex, utilisez vos étudiants à bon escient ! Inventez vos propres passerelles de communications ! Allez de l'avant ! Prenez vous en mains ! Faites vos annonces et vos publications !

Ainsi vous serez acteurs de vos implications.

Rappelez nous quand même qui est demandeur de quoi et pourquoi ?

Madame Castex, alertez donc qui de droit ! Avec l'audience que vous voulez !

Nous publierons volontiers vos remarques ! Nous médiatiserons vos propos pour au moins rétablir la vérité et la chronologie exacte des faits !

Madame Castex, considérez notre travail pour ce qu'il est, une chose gracieuse, alors : "choquante" et "perfectible" ?!

(Quand avons-nous manqué de vigilance ? Sur le site Ambre.jaune, avons-nous péché par largesses excessives ? Avons-nous enfreint nos règles ? Qui doit être choqué et de quoi ?

Pourrions-nous entendre les réactions et arguments de madame Lamoliatte ?

Car : ELLE, ET, ELLE SEULE, EST FAUTIVE !

Madame Castex, Bien à vous.

L'équipe du site A.J.

Citation : "En tant que co-"Responsable" scientifique de la fouille et des vestiges découverts dans la catacombe des Saints-Pierre-et-Marcellin à Rome..."

Oui, madame, vous êtes donc : "**Responsable**" (de votre étudiante) et donc de la situation.

Madame, vous laissez des personnes (vos universitaires ?) intervenir sans contrôle sur des domaines ouverts, où, ils s'approprient (après plusieurs mises en en garde préalables) un travail de rédaction collégiale.

Que dire de plus ?

Madame Castex, qu'en pensez -vous ?

A suivre ma réponse à Monsieur : Thibaut Devière (qui lui éprouve, quelques difficultés avec les outils informatiques pour accéder aux articles du site Ambre.jaune ?)

Et, Thibaut Devière, de nous jeter la pierre pour ce(s) disfonctionnement(s) ?

(Rires !)

Correspondance de Monsieur Thibaut Devière, dim. 24 sept. 2006 15:49.

Objet : URGENT - Suppression de l'article en ligne !!!

Monsieur,

Je n'ai toujours pas reçu de réponse de votre part. Cependant, j'ai observé que le site Internet a été modifié. Le lien permettant d'accéder à l'article (ambre dans la catacombe de Rome) depuis la page d'accueil de votre site ne fonctionne plus correctement. **L'article contenu dans un fichier pdf s'ouvre et se referme immédiatement. Néanmoins, sachez qu'en cliquant avec le bouton droit de la souris puis ensuite sur "enregistrer la cible sous", il est tout à fait possible de récupérer l'article!** Je vous demande donc à nouveau avec insistance de supprimer cet article définitivement du réseau Internet mais aussi de supprimer l'annonce en première page de votre site qui y fait référence et qui permet l'accès au fichier PDF. **Sachez que les différentes institutions dont je dépends pour mes recherches et les personnes qui les représentent ont été informées de ce problème.**

Thibaut Devière Doctorant

Dipartimento di Chimica e Chimica Industriale - via Risorgimento 35, 56126 Pisa, Italy

Laboratoire du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France UMR 171 du CNRS - Palais du Louvre 14, Quai François Mitterrand 75 001 Paris

Réponse de l'équipe éditoriale du site Ambre.jaune :

La réponse à Monsieur : Thibaut Devière qui éprouve quelques difficultés avec les outils informatiques ?

Bon...

Bonjour Monsieur,

Pour éviter d'être pris en défaut (comme cela semble être le cas aujourd'hui encore !!!!), nous conservons l'intégralité des correspondances e-mail qui sont adressées au site Ambre.jaune.

Et, justement !!!

1 Citation :

"Monsieur,

Je n'ai toujours pas reçu de réponse de votre part."

1 Réponse :

Sauf erreur dans notre méthode de réception et de sauvegarde des messages, **nous n'avons jamais eu (avant ce message) de correspondance de votre part !**
Pourquoi aurions-nous une obligation à vous répondre ?
(Pour vos problèmes informatiques !!!!)

Premier message ?

Comment voulez vous alors que l'on vous réponde : "antérieurement" ?!

Conseil : monsieur, si vous souhaitez une réponse immédiate, utilisez alors les messageries certifiées avec accusés de réceptions automatiques !

2 Citation :

"L'article contenu dans un fichier pdf s'ouvre et se referme immédiatement. Néanmoins, sachez qu'en cliquant avec le bouton droit de la souris puis ensuite sur "enregistrer la cible sous",..."

2 Réponse :

Sachez ? Sachez que : quoi ?

Heu, SACHEZ que vous confondez tout !

Monsieur, les mécanismes que vous nous expliquez être des "problèmes" peuvent assurément être corrélés à votre :

- version de navigateur,
- configuration locale de poste
- disponibilité du serveur distant (Free ou Swap disque distant)
- qualité de la ligne téléphonique (temps partagé, réseau, etc ...)

Monsieur, votre correspondance est "intéressante", vous nous expliquiez que l'on peut exploiter une navigation Internet en exploitant la souris, Bon. (Mais, ce n'est quand même pas un scoop !).

Fort d'une expérience professionnelle de plus de 15 ans dans l'informatique (programmation, conception de sites Internet), mon naturel précis et rigoureux m'autorise à vous expliquer, si vous le souhaitez, quelques précisions relatif à l'utilisation de la souris. Monsieur, en l'état actuel des outils qui sont à votre disposition sur un poste (connecté au Web), vous pouvez accéder de 15 façons différentes aux articles (avec ou sans souris, avec ou sans page Internet maîtresse Aambre.Jaune !!!)

Monsieur, concernant l'informatique : Il n'y a donc aucun problème ! Achetez-vous, pour progresser, le guide du débutant.

Les pages actualisées sur Ambre.jaune sont correctes et fonctionnent (TOUTES). (Indépendamment de leur contenu !)

Monsieur le Doctorant, si le Web, sur votre poste, ne fonctionne pas : Allez vous apitoyer à qui de droit ! Nous comprenons votre problème. Mais, comprenez bien, également que nous ne pouvons pas être responsables de tout !

3 Citation :

Sachez que les différentes institutions dont je dépends pour mes recherches et les personnes qui les représentent ont été informées de ce problème.

3 Réponse :

Les institutions et les personnes ? Ah ! Là, monsieur, vous nous faites plaisir !

Diffuser le message, c'est justement notre objectif !!!

Alerter du sujet ! Surtout chez vous ! Oui ! Oui ! Oui ! Sans réserve !

D'ailleurs, nous allons médiatiser ce sujet sur le Web !

Peut-être pourrions-nous même synchroniser nos rédactions et nos énergies ?

Monsieur Devière, je reste à votre disposition pour vous accompagner en présentant le dossier de façon rigoureuse en reprenant EXACTEMENT les correspondances sauvegardées.

Ainsi, sachez que les sollicitations - malversations - forfaitures ? (tout ce que vous voulez), arrivent précisément des "membres" (ou assimilés?) de vos équipes.

Si le dossier en est là maintenant (que font les responsables ?), cela prouve RIGOREUSEMENT que, chez vous, des personnes peu vigilantes (ou peu scrupuleuses, ce qui est pire ?) existent et interviennent.

Répetons-nous !

Comme préambule à chacune de nos implications gracieuses, (excusez du peu) nous tenons le même langage.

Sur le site Ambre.jaune, d'entrée de jeu, nous expliquons que la passerelle de communication (ouverte !!!) n'est pas un "self service informatique" où chacun vient manger les mets qu'il souhaite (sans la moindre contrepartie !)

Si vous souhaitez garder l'anonymat, l'exclusivité de vos idées, gardez vos travaux ! C'est vous et vous seul qui décidez, en définitive, de présenter un sujet. Nous n'obligeons personne !

Monsieur Devièse, puis-je alors vous rappeler nos deux premiers messages adressés à madame Lamoliatte ? La rédaction était claire :

*E.G. : "Bonjour Madame,
Oui, j'ai bien des réponses de principes à vous donner, ...
... Madame, souhaiteriez-vous une collaboration ?"*

Le lendemain,...

Le lendemain, tandis que madame Lamoliatte me sollicitais (alors même que je ne connaissais pas le contenu du dossier !!!! et que je manquais de temps), j'ai explicitement répondu :

*E.G. : "Manquant de temps, je vais être bref sur ma rédaction, mais, je travaille à fouiller mes documents. ...
... Ce que je vous propose c'est une aide gracieuse de ma part, une aide sans réserve à la condition impérative que vous me permettiez ensuite de parler du sujet (sans visée commerciale) sur mon site Internet. Qu'en pensez-vous ?"*

Alors, simple échange de correspondances maladroitement (entre personnes raisonnables mais stupides ?)

Madame Lamoliatte a expressément souhaité des informations et des **rédactions pour AMELIORER son mémoire.**

Voici pour preuve ses propos :

"... Si j'ai pris contact avec vous, c'est que .../... et je pense que l'ambre a une forte connotation symbolique dans les pratiques funéraires, que vous pourriez peut être m'expliquer...?"

Je vous remercie de votre aide, qui me fait avancer plus rapidement dans mes recherches, car je vous avoue que je n'ai plus beaucoup de temps pour écrire mon mémoire, il ne me reste qu'un mois... "

Monsieur Devièse,

Bien à vous.

L'Equipe du site A.J.

Le temps n'est pas extensible. Et, à présent, je vais répondre à madame Lamoliatte.

--==--==--

Correspondance de Madame Marine Lamoliatte,
dimanche 24 septembre 2006 - 15:17.

Objet : catacombes

Monsieur, je viens d'apprendre avec effarement que malgré ce que je vous avais dis, vous avez publié un article sur les catacombes, tout en sachant que ce sujet ne devait être dévoilé sous aucuns prétextes. Je suis maintenant dans une situation très délicate envers toutes les personnes qui m'ont encadré, car je ne suis qu'une étudiante, et mon travail se révélait être surtout bibliographique, et tous les chercheurs (que vous ne citez même pas dans votre article) sont maintenant très en colère car ils estiment que le fait que vous ayez publié ces infos avant eux est du vol d'information. Je vous en supplie, enlevez des maintenant cet article de votre site. Marine

Réponse de l'équipe éditoriale du site Ambre.jaune :

1 Citation :

"Monsieur, je viens d'apprendre avec effarement..."

1 Réponse :

Oui, je suis moi même **EFFARE** !

Et, c'est un doux euphémisme pour ne pas dire autre chose !

Restons courtois.

A cause de votre considération des règles et votre "rigueur" au travail, je supporte au nom de mes confrères (A.J) les tirs croisés de vos collaborateurs.

Mais, allons-y le bal est ouvert !

Alertons le CNRS ! Et les instances !

Et, nous saurons en définitive reconnaître les protagonistes et leurs objectifs...

2 Citation :

"... que malgré ce que je vous avais dis, vous avez publié un article sur les catacombes, tout en sachant que ce sujet ne devait être dévoilé sous aucuns prétextes."

2 Réponse :

EN SACHANT ?????

Oui ! A quelle date ?

Et, qui est d'ailleurs à l'initiative du message d'alerte ? Oui ! Justement !
(Est-ce vous ? Non ! Pas vous ?! Dommage.)

Qui a osé mettre les points sur les I ?

Pour rappel, votre réponse :

Je vais en parler dès que possible à l'anthropologue....

Marine

Et vous osez crier au scandale !

Au regard des critiques qui nous sont adressées il semble que nous soyons devenus les méchants ? **Alors que nous vous avons tenu en garde !**

Madame, vous vous moquez de qui ?

De vos responsables et/ou de l'équipe éditoriale du site Ambre.jaune ?

Est-ce vous qui modifiez à ce point nos propos pour envenimer autant le dossier ?

Pour rappel, c'est nous qui vous avons alerté (à trois reprises) en posant quelques interrogations ! Excusez du peu !

Madame, vous semblez avoir un mémoire (peut-être correct?) mais aussi et surtout des trous de mémoires !!! Après vous avoir donné la bibliographie pour votre travail, je vous rappelle le préambule du dossier :

E.G. : "Manquant de temps, je vais être bref sur ma rédaction, mais, je travaille à fouiller mes documents. ...

... Ce que je vous propose c'est une aide gracieuse de ma part, une aide sans réserve à la condition impérative que vous me permettiez ensuite de parler du sujet (sans visée commerciale) sur mon site Internet. Qu'en pensez-vous ?"

Nous restons propriétaire de nos rédactions !

3 Citation :

"car je ne suis qu'une étudiante",

3 Réponse :

Oui ! Ce qui signifie quoi ?

Les bastonnades c'est alors pour les autres ?

Vos responsables font quoi ? La bastonnade ?

Allez donc solliciter vos responsables pour des rédaction pour des expertises, mais, rapportez leur rigoureusement la réalité des faits, LA VERITE. Sinon, la surprise peut être effectivement **effarante** !

4 Citation :

"et mon travail se révélait être surtout bibliographique,"

4 Réponse :

Allons, allons ! Après la bastonnade vous voudriez me faire passer pour un sot ? B-i-b-l-i-o-g-r-a-p-h-i-e ? J'ai bien compris ? Avec un "B" majuscule ? Comme Benêt ?

Et, bien oui, justement, dans notre TOUT premier message nous vous avons donné le libellé exact des documents (thèses) qui abordent l'étude de l'ambre archéologiques dans les parures funéraires ? Rappelez vous !

Si, si !

Madame, nous ne refusons jamais de renvoyer un étudiant vers une thèse, au contraire !

A l'occasion nous envoyons même les photocopies (gratuitement).

Madame, votre message, dans son ensemble, est donc diffamant !

Et, nous ne saurions supporter les ordres, et réprimandes qui en découlent.

5 Citation :

"... sont maintenant très en colère car ils estiment que le fait que vous ayez publié ces infos avant eux est du vol d'information".

5 Réponse :

Madame, mais nous le sommes **tout autant et même plus !!!!**

Nous allons même utiliser ce cas d'école (votre cas d'école) pour ouvrir le débat et forcer la pratique correcte dans un meilleur respect des règles.

Et, qui a sollicité qui ? Et pourquoi ?

Durant toute votre correspondance, (excusez du peu) vous vous présentez comme la seule actrice du dossier. Bien qu'ayant la bibliographie utile pour votre travail, vous acceptez une collaboration passive par des mensonges !!! Vous ne citez personnes. Vous nous faites travailler (étant convenu que l'on vous a expliqué que nous étions débordés). Puis, par vos mensonges, votre légèreté à vous impliquer dans le respect des règles énoncées, vous nous mettez dans l'embarras ! (NOUS RESTON PROPRIETAIRES de nos rédactions).

Puis, nous devons maintenant intervenir en toute urgence ?

Nous devons courber l'échine face aux menaces ?

Nous devons répondre aux ordres et aux sommations !

En annexe de vos questions adressées par e-mail, qui a en définitive commenté le contexte d'ensemble de la découverte archéologique ? Oui, qui ?

Qui a posé ensuite les règles de l'étude de la découverte des échantillons archéologiques ?

Qui a présenté les pistes intéressantes ? **Qui est l'auteur de la rédaction ?**

Si je reprends l'intégralité de votre correspondance, il est assez facile de démontrer que le texte est rigoureusement notre analyse (rédaction collégiale en aveugle sans document original de la Commission Pontificale de l'Archéologie Sacrée, L'École Française de Rome et l'Inrap, par exemple). Où et quand y a-t-il piratage de quoi ?

L'équipe du Site Ambre.Jaune a rédigé en aveugle, pour autant que nous connaissions parfaitement les découvertes proto-historiques d'ambres et les rituels funéraires de plusieurs civilisations !!!

Vous avez souhaité une rédaction ? OUI ! Comme réponse à vos questions ? Oui !

VOTRE démarche, madame, et, elle seule, constitue un **vol de connaissances**.

Vous faites travailler une tierce personne (sans la remercier, sans la citer) puis, vous criez à l'infamie ! En définitive, si la rédaction est à ce point proche de la réalité de la découverte, est-ce un mal ?

Généralement, nous ne refusons jamais une rédaction (presse, dossier, article).

Mais, là, Madame, vous nous accusez par personnes interposées !!!

Vous nous expliquez que vos responsables (que nous ne connaissons ni d'Ève ni d'Adam) croient que c'est un vol manifeste !

Mais, que diable ! Expliquez leur la réalité ! Qui a volé qui ?
Dites leur que le texte n'est qu'UNE rédaction en aveugle (pas la votre) et, que nous vous avons expressément alerté sur la propriété de rédaction, plusieurs fois, avant même de commencer le dossier.
Sur le site Internet Ambre.jaune les objectifs (nos objectifs) sont clairs et invariables ! Rédigés en toutes lettres comme préambules aux dossiers.
Dites leurs que c'est vous et vous seule qui êtes coupable !

Pourrions nous retrouver une situation cordiale ? Sans ordre jeté en pâture à des rédacteurs déclarés peu scrupuleux ? Oui, certainement.

Madame, comment voulez-vous que nous puissions être contents, satisfaits, alors que nous ne recevons que des ordres et même des injonctions !

Reprenez le dossier sans passion. Et, regardons, pas à pas, les méprises.

En vous lisant, (dans ce dernier message) on croirait presque au décalage énorme que vous expliquez (votre description des faits)... Mais, non.

Le vol de texte (et pire encore l'appropriation de concepts) pour les thèses est un sport LARGEMENT pratiqué ! Les thèses fonctionnent souvent par le copier-coller. L'actualité (février 2013) rapporte que la plus proche des ministres de la chancellerie allemande Angela Merkel, Annette Schavan (en charge de l'Education!) est sur la sellette plagiat.

Madame, citez vos sources. Reprenez votre copie, reprenez votre vérité, alors, nous vérifierons la "nouvelle" véracité de vos propos.

Au plaisir de vous lire !

L'équipe du site A.J.

**Correspondance de Monsieur Thibaut Devière,
samedi 23 septembre 2006 15:30.**

URGENT - Complément d'information indispensable

Monsieur,

Je vous contacte car j'ai trouvé sur Internet un article concernant la découverte de paillettes d'ambre dans la catacombe des saint Pierre-et-Marcellin à Rome.

L'article se trouve à l'adresse suivante :

http://ambre.jaune.free.fr/Mag-AMP_rome.pdf avec une annonce en bas de la page d'accueil du site (<http://ambre.jaune.free.fr/>).

Je vous informe que l'article fait référence à mes propres travaux de Recherche et que je ne vous ai jamais donné l'autorisation de les publier ! Je suis Doctorat en chimie. Ce doctorat est effectué en cotutelle entre l'Université de Pise et l'Université Pierre et Marie Curie de Paris sous la direction, respectivement, de Maria Perla Colombini (Professeur à l'Université de Pise) et de Martine Regert (Chercheur CNRS au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France - C2RMF). Ma recherche est donc aussi rattachée au C2RMF situé au Louvre à Paris. Mon sujet porte sur la caractérisation des matériaux organiques découverts en contexte funéraire. Dans le cadre de ma recherche, j'étudie des échantillons provenant de la catacombe des saint Pierre-et-Marcellin, fouillée par Dominique Castex (Chercheur au Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé à l'Université de Bordeaux 1). Ce travail est effectué sous l'autorité de la Commission Pontificale de l'Archéologie Sacrée de Rome. Une étudiante, Marine Lamoliatte, a effectué durant l'année 2005-2006 un stage de master 1 au Centre de Recherche en Physique Appliquée à l'Archéologie sous la direction de Rémy Chapoulie et Dominique Castex. Durant ce stage elle a été amenée à analyser des échantillons provenant du même site archéologique : la catacombe des saint Pierre-et-Marcellin. Mon travail, ainsi que le sien, ont porté, entre autres, sur de fine particules rouge orangée découvertes durant la fouille. Marine Lamoliatte a utilisé les techniques suivantes : Observation à la loupe binoculaire, Analyse élémentaire et Spectroscopie RAMAN. Ses travaux n'ont pas permis d'identifier la nature de ce matériaux comme le stipule son rapport de stage. Il précise aussi que l'ambre semble avoir été identifié grâce aux analyses que j'ai effectuées par Microscopie Infrarouge à Transformée de Fourier. Votre article annonçant la découverte d'ambre fait donc référence à mes travaux de recherche en cours. A aucun endroit dans l'article n'apparaît mon nom et encore moins le nom des personnes et institutions sous l'autorité desquelles j'effectue ce travail de recherche. Mais je tiens aussi à apporter à votre connaissance des éléments qui

me semblent encore plus grave. En effet, ce travail scientifique n'est pas terminé. Je suis actuellement en train de faire d'autres analyses pour identifier s'il s'agit bien d'ambre et plus précisément d'ambre de la baltique. Cela nécessite la confrontation des résultats obtenus pour les échantillons archéologiques avec ceux obtenus pour des échantillons de référence. Je suis actuellement en train de constituer mon corpus de référence pour l'ambre et toutes les analyses sont donc encore à effectuer avant d'envisager une publication de la découverte. De plus la publication de mes résultats est soumise à autorisation. Je dois obtenir obligatoirement l'accord de l'archéologue (Dominique Castex) et de la commission pontificale de Rome. J'ai été informé que c'est Marine Lamoliatte qui vous a communiqué toutes ces informations. Mais elle m'a aussi dit qu'elle ne vous a pas donné l'autorisation de les publier. Et même s'il en avait été le cas, les informations fournies sont le résultat des travaux de recherche de Dominique Castex pour les informations relatives à l'archéologie et des miens en ce qui concerne les analyses. Et je le répète il est aussi obligatoire d'avoir l'autorisation de la commission pontificale de Rome pour diffuser des informations relatives à ce travail qui est en cours ! Je vous demande donc de retirer au plus vite cet article d'Internet et de détruire tous les documents étant liés à ce travail. L'annonce de la découverte dans votre article pourrait nous empêcher dans le futur de publier dans les journaux internationaux tels que Nature, Science... qui demandent systématiquement l'exclusivité de la découverte afin de publier un article. J'espère recevoir très rapidement une réponse et surtout que cette erreur sera vite réparée en faisant disparaître toutes informations relatives à mon travail de recherche.

Thibaut Devièse

Doctorant

Dipartimento di Chimica e Chimica Industriale - via Risorgimento 35, 56126 Pisa, Italy

Laboratoire du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France UMR 171 du CNRS - Palais du Louvre 14, Quai François Mitterrand 75001 Paris

Réponse de l'équipe éditoriale du site Ambre.jaune :

Monsieur Devièse,

Votre message est intéressant !

Bigrement "intéressant" !

Etrange presque !

D'abord, nous vous remercions pour ces précisions qui prouvent que vous êtes attentifs à nos travaux !

Mais, qui croire ?

Vous ou cette étudiante précédente ?

En effet, une étudiante, (Madame Marine Lamoliatte nous a certifié que c'était également **SES** travaux !

(Confer ses propos : dans **mes** ambres, j'ai ... , ... **mes** recherches, bla, bla, bla). Madame Lamoliatte n'a jamais mentionné votre nom (ni même votre existence !) Pourquoi ?

Qui croire ? Elle ? Vous ? Et, vos travaux utilisent-ils nos rédactions?

Monsieur, vos précisions sont-elles fiables, suffisantes, meilleures que les siennes ?

Si oui ? Pourquoi ?

Vous semblez surpris ?

Et nous donc !

Après moult alertes préalables (trois exactement !) auprès de madame Lamoliatte, cette dernière a souhaité des précisions puis une implication rédactionnelle de notre équipe éditoriale pour son mémoire.

Et, tel qu'il est écrit sur notre passerelle (ouverte), notre implication (gracieuse) implique impérieusement que **les travaux que nous rédigeons puissent être mentionnés chez nous (sans visée commerciale, évidemment).**

L'équipe éditoriale d'Ambre.jaune, de bonne foi, (après avoir alerté à trois reprises), ne connaissant pas votre existence, a accepté la sollicitation.

Pourquoi refuser une collaboration dès lors que nous alertons ?

Monsieur Devière, si maintenant vos travaux apparaissent en dehors de vos contrôles et autorisations, Monsieur c'est à vous d'expliquer le comment du pourquoi d'un tel manque de contrôle CHEZ VOUS !

Pourquoi nous lancer la pierre ?

Madame Lamoliatte aurait-elle expliqué les choses autrement ?

Nous concernant, il n'y a aucune ERREUR !

BIEN au CONTRAIRE ! Nous diffusons nos rédactions.

Madame Lamoliatte n'abuserait-elle pas de son monde ?

Monsieur Devière, posez lui la question de savoir pourquoi, quand et comment, et, grâce à quel subterfuge a-t-elle pu récupérer le fruit de VOS RECHERCHES ! Car ce sont bien VOS RECHERCHES ?

Ainsi, si Erreur il y a, ...

l'ERREUR est chez VOUS !

Sans doute un "léger" manque de vigilance, de contrôle et/ou d'éducation CHEZ VOUS ? Allez savoir !

Sommes nous responsables de votre manque de vigilance et cette légèreté générale ?

Ce n'est pas à nous de former vos équipes, (bien que nous ayons alerté à TROIS reprises !!!!)

Monsieur, vous devriez nous remercier !

En effet ! Notre méthode (qui nous vaut mille critiques) prouve au moins que des fuites (certes, pour l'instant par très conséquentes) existent ou peuvent exister dans vos équipes !

Un jour ce sera le vol des échantillons qui alimenteront les commerces parallèles ? Non ? La vente des pièces archéologiques volées. Allez savoir. Cela est avéré sur du matériel équivalent à celui que vous étudiez. Le sujet a été présenté sur Arte en 2006. Ah, c'est toute la dramaturgie tragique des "pilleurs" de tombes et des caches de polichinelles (dans ces séries télévisées; "Sydney FOX l'Aventurière des sarcophages !" qui se joue ici.

Sydney FOX rédige son Master en piratant le web ?

Monsieur, Il est indéniable que des personnes qui vous fréquentent, de près ou de loin, ne respectent pas scrupuleusement vos règles (que nous ne connaissons pas), ces personnes interviennent chez vous, dans vos équipes ?

Monsieur, nous restons alors attentif à vos EXPLICATIONS.

Et en l'état actuel des choses la situation est ubuesque !

Monsieur, si vous visez une publication prestigieuse, vous devriez "resserrer" les rangs et mieux guider ou former (ou même interdire) vos chercheurs collaborateurs qui souhaitent pirater le web pour aller au plus facile.

Bien à vous,

L'équipe du site A.J.

Première réponse collégiale de l'équipe éditoriale du site Ambre.jaune
à Madame Lamoliatte, copie jointe aux différents protagonistes.
Lundi 25 septembre 2006 13:40.

Madame Lamoliatte, Bonjour,
Auriez vous la gentillesse de diffuser ce message à l'ensemble de vos collaborateurs ?

Voici, pour remettre les vérités en place, les courriers (LES SOLLICITATIONS) que vous avez adressé aux membres de l'équipe du site Ambre.jaune.
Votre premier message est adressé le mardi 25 avril 2006 à 13 h 44.
Note : vous nous avez envoyé 10 Mo d'images !!! Excusez du peu !

Message Madame Marine Lamoliatte
Envoyé : mardi 25 avril 2006 13:44:38
À : eric_geirnaert@hotmail.com
Objet : ambre

*Monsieur, je suis étudiante en master 1 matériaux du patrimoine culturel à l'université bordeaux 3, je travaille actuellement sur des échantillons trouvés dans les catacombes des saint Pierre-et-Marcellin à Rome, datant environ de la deuxième moitié du IIème siècle. Il s'avère que parmi mes échantillons se trouvent des paillettes d'ambre trouvées tout autour des corps en place. Auriez-vous quelques renseignements à me donner quant à la signification de l'ambre dans les pratiques funéraires à cette époque?
Cordialement, Marine Lamoliatte*

Si l'on comprend bien votre message :
"Je suis"..
"Mes échantillons"..
C'est donc bien, votre travail ; le travail de : Madame Marine Lamoliatte.
Aucun autre auteur n'est d'ailleurs cité !

Le lendemain, message Madame Marine Lamoliatte
Envoyé : mercredi 26 avril 2006 11:02:35
À : eric_geirnaert@hotmail.com
Objet : RE: ambre Rome étude

Pièces jointes : DSC_3044.JPG (1.58 Mo), DSC_3045.JPG (1.47 Mo)

... Si j'ai pris contact avec vous, c'est que .../... et je pense que l'ambre a une forte connotation symbolique dans les pratiques funéraires, que vous pourriez peut être m'expliquer...?

Je vous remercie de votre aide, qui me fait avancer plus rapidement dans mes recherches, car je vous avoue que je n'ai plus beaucoup de temps pour écrire mon mémoire, il ne me reste qu'un mois...

Ok - OK !!! Tout cela c'est donc pour la rédaction de votre mémoire !

Madame, ne soyons pas dupe; notre réponse est invariable !

Répetons nous : Préalablement à toute implication (rédactionnelle et scientifique) notre travail a pour corollaire impératif que le sujet puisse être présenté sur notre site. Notre site est effectivement une passerelle de communication ! Relisez la première page du dossier et du site !

NOTE : Le texte, c'est bien notre travail, notre rédaction !!!

Le lendemain, message Madame Marine Lamoliatte

Envoyé : jeudi 27 avril 2006 10:47:16

À : eric_geirnaert@hotmail.com

Objet : RE: ambre Rome aide rédaction

Pièces jointes : X80[1].T16.Filsd__or.jpg (0.07 Mo), bdx10321x12.tif (4.29 Mo), bdx10322ax12.tif (< 0.01 Mo), bdx10324ax50.tif (< 0.01 Mo)

Bonjour, merci pour votre rédaction !

Cordialement,

Marine

En définitive, Madame, c'est bien vous et vous seule qui êtes venue solliciter notre équipe pour votre mémoire.

Que faut-il dire de plus ?

Oui, c'est même nous qui, (en juin, soit 3 mois plus tard !), avons lancé des messages à votre attention !!!

Réponse de Marine Lamoliatte

Envoyé : jeudi 22 juin 2006 10:48:41

À : eric_geirnaert@hotmail.com

Objet : RE: Ambre Rome (Lamoliatte eric G)

Bonjour, excusez-moi de ne pas vous avoir donné plus de nouvelles, ... Je vous tiendrai bien sûr au courant sur la continuation de cette histoire....

Marine

Madame, au fait quelle est votre note pour vôtre (nôtre?) mémoire ?

Amitiés cordiales ?

L'équipe du site A.J

Mme Marine Lamoliatte, est sous la direction de M. R. Chapoulie et D. Castex.
Laboratoire de Physique Appliquée à l'Archéologie, Université Bordeaux 3
Sujet de travail : Analyses physico-chimiques du matériel de la catacombe des Saints Pierre-et-Marcellin à Rome.

Fin de document.

Document non finalisé car le piratage fait rage !

Concernant l'ambre, le piratage fait rage. A lire :

http://seclin.tourisme.free.fr/Piratage_Internet.htm

http://seclin.tourisme.free.fr/visu_blanc_images.html?http://seclin.tourisme.free.fr/Image_ambres_piratee.jpg

http://ambre.jaune.free.fr/visu_images_fond_blanc.html?http://infographies.pagesperso-orange.fr/Oise_Amber_piratage_WEB.jpg

Fin de doc.